

tenue sous la présidence de Madame QUEMENER, assisté(e)
de Monsieur MEEKEL et Madame PATER, Conseillers
En présence de Madame SARRAUTE, Rapporteure publique
Monsieur BALICKI, Greffier

10 heures 15

01) DOSSIER N° 2305819 RAPPORTEUR: Monsieur Thomas MEEKEL

Titre de l'affaire demande en annulation de la décision implicite de rejet opposée par le Conseil départemental du Val-de-Marne à la demande d'affectation sur un poste relevant du grade de M. X, présentée par M. X et en injonction au Conseil départemental du Val-de-Marne de proposer à X, dans un délai d'un mois, une nouvelle affectation conforme à son grade, sur le service de jour du foyer de l'enfance de Saintignon, à Saint Mathieu-de-Trévières (34)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître BEZAUD Alexandre (Cour)
Défendeur	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE	CENTAURE AVOCATS (CLAISSE ET ASSOCIES)

02) DOSSIER N° 2306190 RAPPORTEURE: Madame Brigitte PATER

Titre de l'affaire DEMANDE EN ANNULATION DE LA DECISION DE REFUS DE L'ONIAM DE PRENDRE EN CHARGE LES SEQUELLES IMPUTABLES A L'ENCEPHALITE AIGUE DISSEMINEE SURVENUE DANS UN DELAI DE 4 MOIS ET DEMI APRES LA TROISIEME INJECTION DU VACCIN CONTRE LA COVID 19

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître COREM Nicolas (Cour)
Défendeur	ONIAM CPAM DE L'HÉRAULT	DE LA GRANGE ET FITOUSSI AVOCATS

10 heures 15

03)	DOSSIER N° 2305047	RAPPORTEUR: Monsieur Thomas MEEKEL
Titre de l'affaire	Annulation de l'arrêté du 26 juillet 2023 pris par le préfet de l'Aude portant suspension à M. X d'exercer la fonction d'animateur ou quelque fonction que ce soit auprès des mineurs pour une durée de six mois	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître SEREE DE ROCH Ludovic (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE L'AUDE	
04)	DOSSIER N° 2307201	RAPPORTEUR: Monsieur Thomas MEEKEL
Titre de l'affaire	Condamnation du CHI de Haute Comté (Pontarlier) à rembourser les traitements versés à Mme X en 2022 et 2023 au titre d'une rechute de maladie professionnelle.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	CENTRE HOSPITALIER DU BASSIN DE THAU	SELARL VPNG AVOCATS (Cour)
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE HAUTE COMTE	le directeur
05)	DOSSIER N° 2402471	RAPPORTEURE: Madame Brigitte PATER
Titre de l'affaire	DEMANDE EN RESTITUTION DU CREDIT IMPOT RECHERCHE (CIR) ET DU CREDIT IMPOT INNOVATION (CII) AU TITRE DE L'ANNEE 2021 - CONDITIONS D'ELIGIBILITE	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS X	Maître FAURE Julien (Cour)
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'HERAULT	

Arrêté le 03/06/2026

La Présidente du tribunal